

## Guide d'instructions et lexique pour remplir le « carnet de santé »

Dans le but de simplifier la tâche de remplir les données de ce carnet de santé, veuillez trouver ci-dessous quelques indications concernant les différentes sections.

### Page 1 – Page frontispice

<i>Section « Photos »</i>	Sélectionner quatre photos représentant le mieux le bâtiment (l'église) dans son ensemble, ex. : vues différentes des façades. Également quelques photos des éléments détériorés.
<i>Données générales</i>	À « Municipalité », inscrire le nom le plus récent de la municipalité (si changé suite à une fusion).
<i>Cotation d'inventaire</i>	Ne rien inscrire à cette ligne. À l'usage du Conseil du patrimoine religieux du Québec ou du diocèse.
<i>Date de rédaction</i>	Indiquer la date où vous terminerez de remplir le carnet de santé.
<i>Mise à jour</i>	Si vous remplissez ce carnet de santé plus d'une fois, indiquer à cette ligne la date de révision de vos données pour les transmettre à nouveau au C.P.R.Q. / au diocèse ou pour les conserver dans les registres de la fabrique. Idéalement, ce carnet de santé devrait être mis à jour à chaque année.

### Page 2 – Sommaire des travaux exécutés à ce jour

L'objectif de cette page est de faire connaître le plus de travaux importants réalisés sur l'église (et ses dépendances), y indiquer la liste des travaux réalisés, une courte description, s'il y a eu des plans et devis pour les réaliser, la valeur des travaux (taxes incluses) et l'année de réalisation.

S'il y a eu beaucoup de travaux, reproduire la page au besoin.

Si le coût des travaux est moins de 10 000,00 \$, mais qu'ils vous apparaissent significatifs indiquez-les.

S'il y a eu rapport d'expertise, exemple : enveloppe du bâtiment, structure du clocher, etc.). Inscrivez le titre du rapport, le nom de la firme l'ayant réalisé et l'année.

# Page 3 – Carnet de santé

Type d'usage : 1

Document de référence : \_\_\_\_\_  
Date de préparation : \_\_\_\_\_

Mise à jour : 3

Éléments	Description	Année		Garantie	Fréquence d'entretien	Date examen		Vérificateur	État général	Conditions particulières	Action à prendre	Coûts estimés		
		Construction	Rénovation ou acquisition			Dernier réalisé	Requis							
<b>1- Fondation</b>														
Béton	1-01													
Pierres	1-02													
Sous-cœuvres	1-03													
Drainage	1-04													
Total partiel														
<b>2- Structure</b>														
Murs	2-01													
	2-02													
Planchers	2-03													
	2-04													
	2-05													
Toiture	2-06													
	2-07													
Clocher	2-08													
Plancher des cloches	2-09													
	2-10													
Clocheton	2-11													
Plancher des clochetons	2-12													
	2-13													
Pinnacles	2-14													
Lanterneaux	2-15													
Parvis														
Perrons latéraux														
Rampe d'accès														
Total partiel														
Remarques	<u>15</u>				Légende				État général		Conditions particulières		Action à prendre	
					1 Excellent				I Dangereux		A Expertise			
					2 Bon				II Urgent		B Plans et devis			
					3 Passable				III 1 à 4 ans		C Exécution des travaux			
				4 Piètre				IV 5 à 10 ans						

## Précisions pour remplir efficacement le carnet de santé

1	Indiquer le type d'usage du bâtiment. Exemple : église : lieu de culte sous-sol : location
2	Indiquer les documents de référence qui vous servent à remplir le carnet.  Exemple : registre de la fabrique; connaissances du conseil de fabrique; rapport d'experts; références (livres) sur l'histoire du bâtiment.
3	Indiquer la date de mise à jour de cette page.
4	Faire une brève description de l'élément. <u>Note</u> : le rédacteur du carnet de santé pourra réduire ou ajouter les éléments requis au bâtiment pour lequel il le rédige.
5	Indiquer l'année de construction de l'élément.
6	Indiquer l'année de rénovation de cet élément.
7	Si l'élément fait l'objet de garantie, indiquer le nombre d'années et la date de fin de cette garantie.  Exemple : travaux réalisés en février 2005 avec une garantie de 3 ans, donc inscrire 3 (02/08).

8	Indiquez la fréquence d'entretien s'il y a lieu.
---	--

<b>Précisions pour remplir efficacement le carnet de santé</b> (suite)	
9	<p><b>Dernier réalisé :</b> indiquer la dernière date où cet élément a été vérifié.</p> <p>Exemple : date du rapport d'experts s'il y a lieu ou par la fabrique.</p> <p><b>Requis :</b> indiquer la date présumée de vérification si cet élément n'a pas été vérifié à votre connaissance et qu'il devrait l'être.</p>
10	<p>Indiquer le nom du responsable qui a vérifié l'élément.</p> <p>Exemple : marguillier, expert, sous-traitant (plombier), etc.</p>
11	Donner l'appréciation en fonction de la légende inscrite au bas de la page, soit 1 à 4.
12	Si des travaux sont requis, donner le degré d'urgence, soit I à IV.
13	<p>Si des travaux sont requis, indiquer la ou les actions qui vous apparaissent logiques.</p> <p>Exemple : pour un élément coté 4 dans le point 11 et II dans le point 12, indiquer « A » dans le point 13 ou « A-B » ou « A-B-C » selon la volonté de la fabrique et les finances à votre disposition.</p>
14	Indiquer la valeur présumée de ces travaux
15	<p>Cette case sert à détailler davantage certains éléments ou pour couvrir des cas particuliers pour lesquels il n'existe pas de case dans le « Carnet de santé ».</p> <p>Exemple : - drainage : oui<sup>1</sup></p> <p style="padding-left: 40px;">Dans « Remarques » : 1 : présence de drain autour de la sacristie seulement.</p> <p>- chauffage : eau chaude<sup>2</sup></p> <p style="padding-left: 40px;">Dans « Remarques » : 2 : les conduits d'eau chaude sont présents dans la dalle de béton du plancher.</p>

## Page 7 – Carnet de santé

### Plomberie

<i>Tuyauterie</i>	Indiquer les divers types de conduits.  Exemple : fonte, cuivre, ABS, etc.
<i>Aqueduc municipal</i>	Indiquer si le bâtiment est relié au système d'aqueduc ou inscrire une note en « Remarques » pour décrire le système existant. Également, indiquer la distance (en mètre) de la borne-fontaine la plus proche.  Exemple : puits artésien.
<i>Évacuation des eaux usées</i>	Indiquer si le bâtiment est relié au système d'égout municipal ou inscrire une note en « Remarques » pour décrire le système existant.
<i>Équipements / Toilettes et lavabos</i>	Indiquer le nombre d'appareils.

### Chauffage

<i>Conduits</i>	Indiquer le type et s'ils sont isolés.  Exemple : conduits : en acier galvanisé, isolé, 1 pouce.
-----------------	--

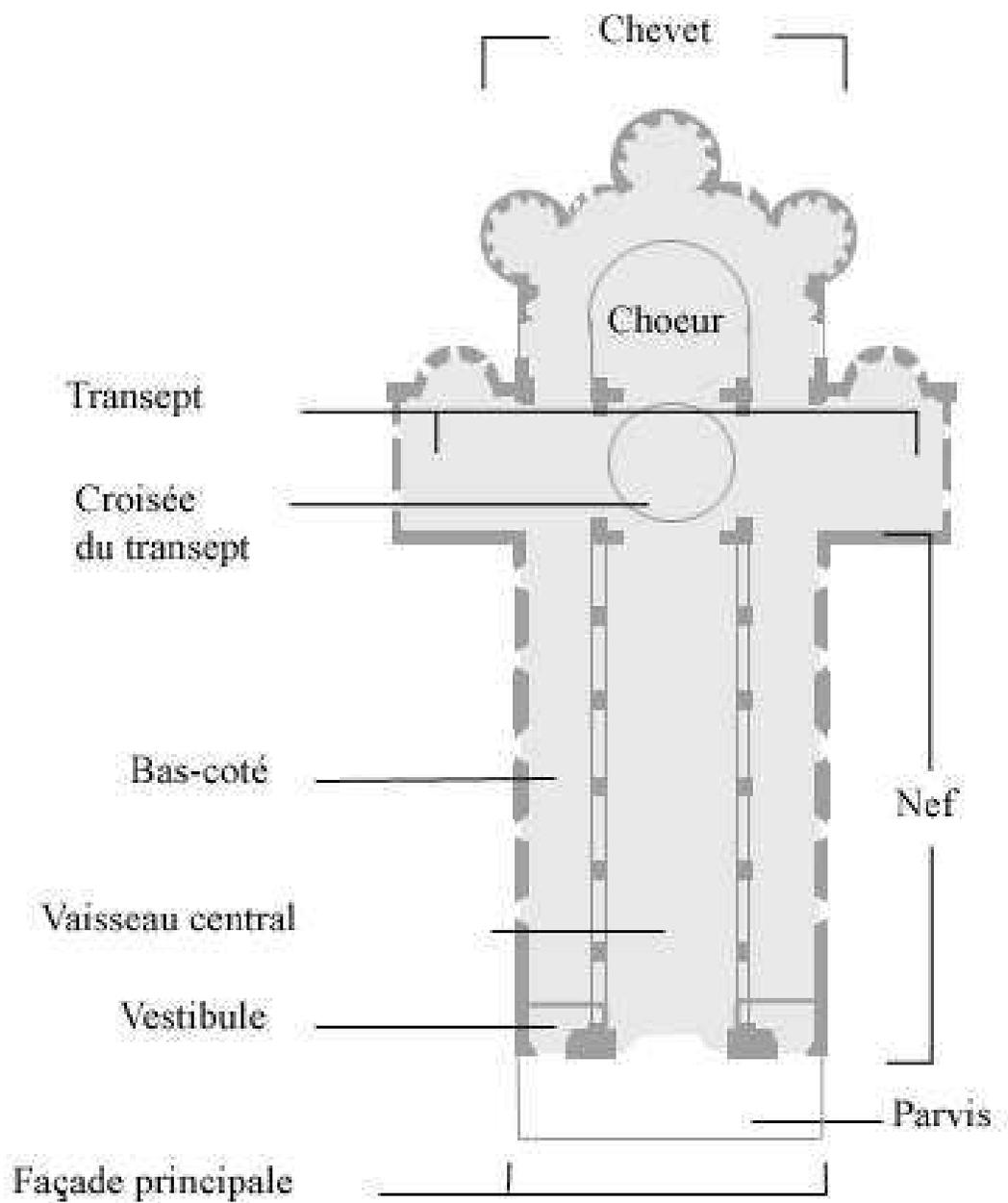
### Ventilation

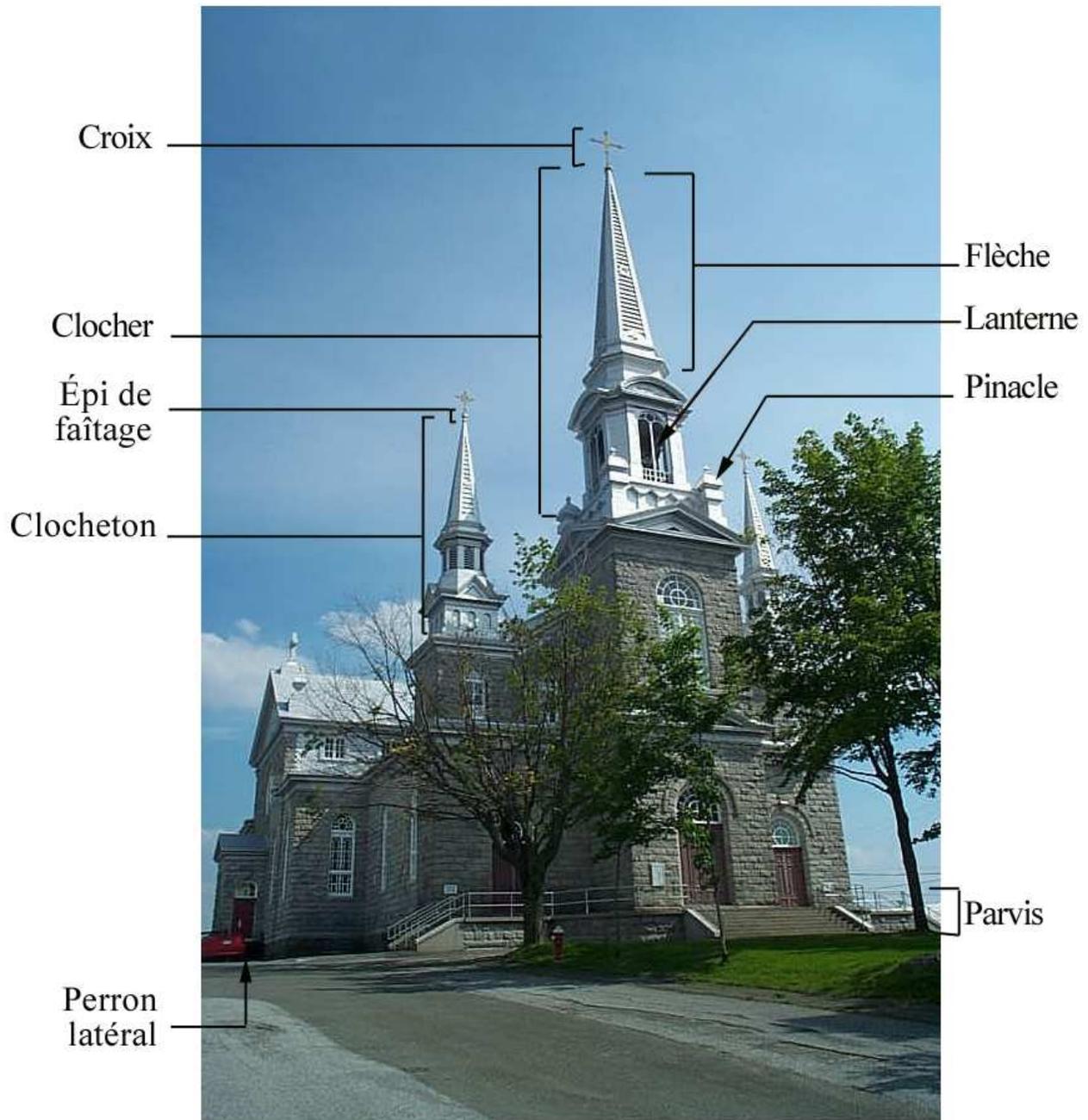
<i>Prise d'air en soffite</i>	Indiquer s'il y a des grilles sous les débords des toits et leurs nombres approximatifs.
<i>Évacuation statique</i>	Indiquer s'il y a des conduits (voir plans de référence annotés) au toit pour évacuer l'air de l'entretait.
<i>Évacuateur mécanique</i>	Indiquer la présence de systèmes d'évacuation de l'air mécanisé pour le sous-sol ou l'entretait.

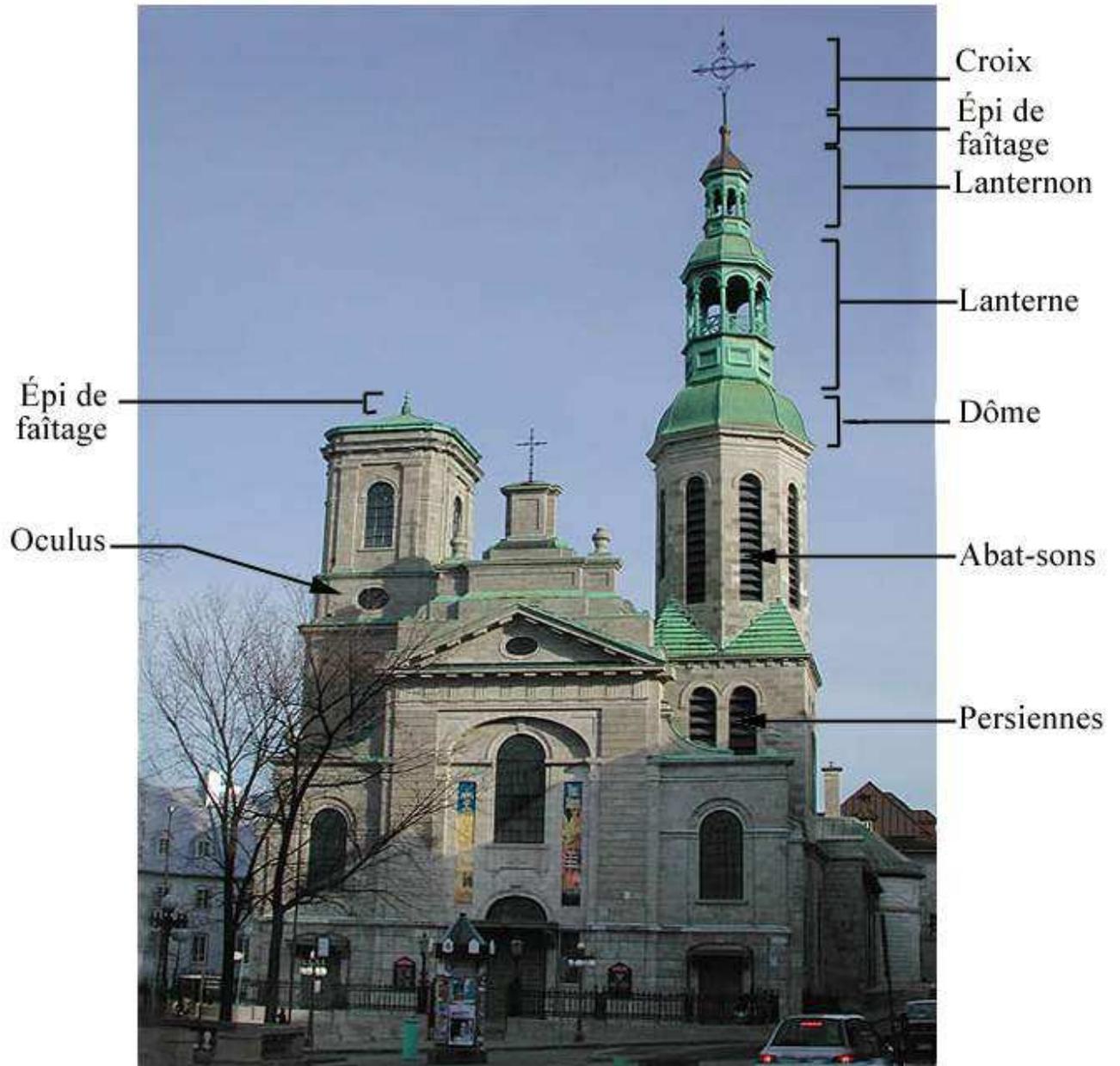
### Électricité

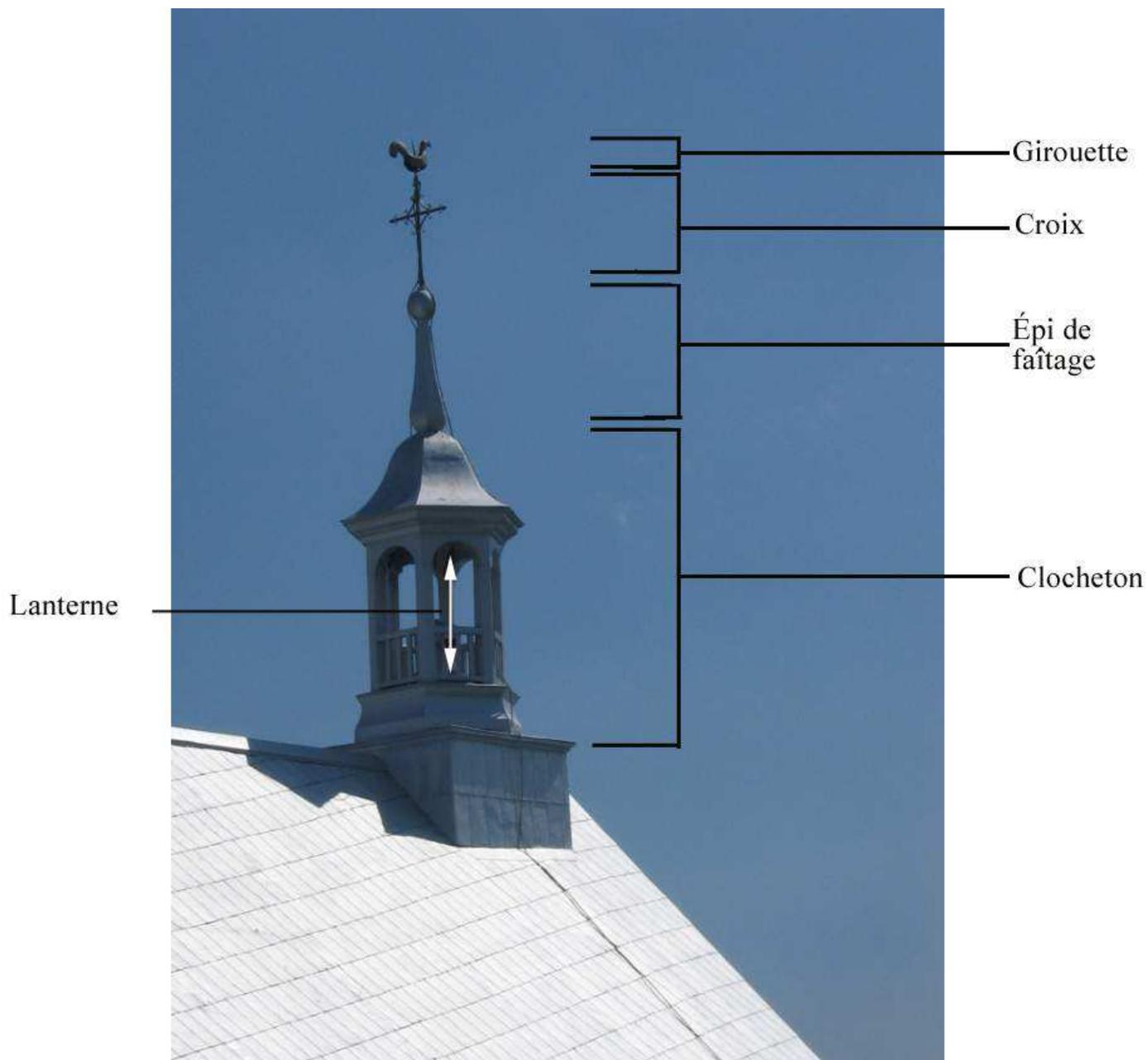
<i>Entrée</i>	Décrire la capacité de ou des entrées électriques.
---------------	--

# Lexique







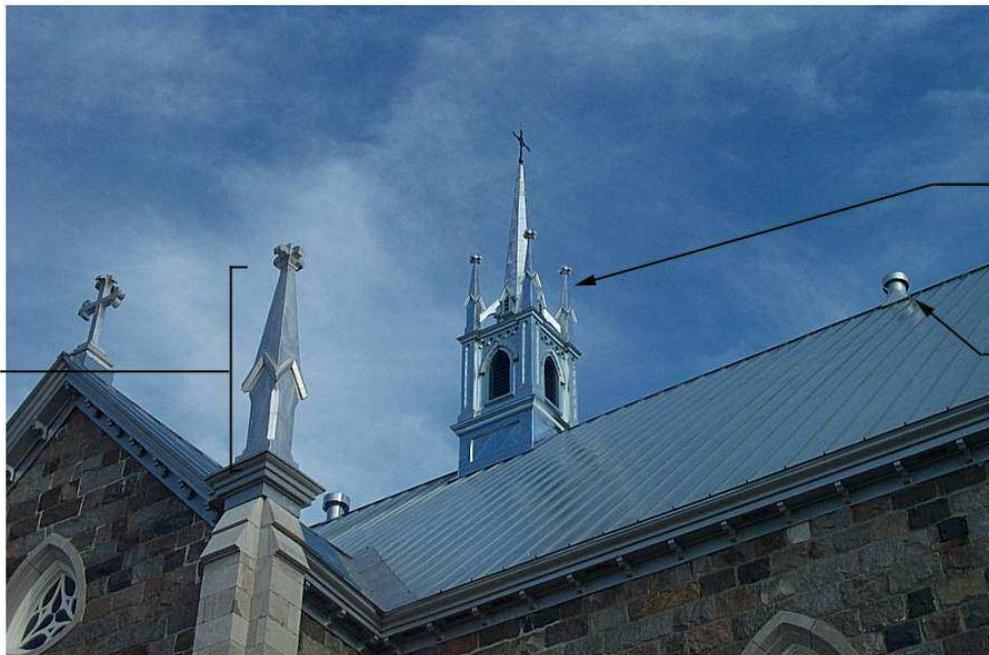


Évacuateur  
statique



Oculus

Pinacle



Pinacle

Évacuateur  
statique

Soupirail

